



Compte rendu de la CAP nationale Personnels d'exploitation des TPE spécialité VN-PM

11 septembre 2012

Déclaration des élus CFDT

Malgré le sentiment amer de se répéter à chaque CAP, nous allons réitérer nos revendications, en espérant les voir enfin satisfaites...

La CFDT revendique, pour chaque agent, un déroulement de carrière de l'échelle 3 à l'échelle 6, sans concours et sans changement de fonction. C'est ni plus ni moins ce qui se passe à la Fonction publique territoriale.

Cela implique, pour les CEE, de pouvoir accéder automatiquement au 1^{er} niveau de la catégorie B, contrairement à ce qui se fait actuellement avec des probabilités d'y accéder quasi nulles.

Nous revendiquons également la possibilité, pour les agents, d'accéder par concours au grade de chef d'équipe après 5 ans d'ancienneté.

Nous nous opposons donc au simple toilettage envisagé du statut qui, parallèlement et sans contrepartie, donnerait aux personnels davantage de responsabilités, notamment d'encadrement !

Nous allons examiner les promotions 2012 avec près d'un an de retard. Nous exigeons le rattrapage de ce retard, tant de fois promis par la DRH ! C'est-à-dire une CAP pour traiter les promotions 2013 avant la fin de l'année 2012, qui arrive dans 3 mois, et sera accompagnée d'un transfert à l'EPA VNF ! Vos problèmes de logistique devant être résolus, nous l'espérons, rien ne devrait empêcher la tenue de cette CAP de retard...

Nous savons pertinemment que la masse salariale transférée à VNF ne prendra pas en compte ce retard de CAP et risque ainsi d'hypothéquer les chances de rattrapage du retard de promotion de bon nombre d'agents.

Nous espérons également que notre demande, au vu des changements concernant les conditions de départ en retraite, ait été prise en compte avec un recensement auprès des services, afin de rajouter d'éventuels nouveaux retraitables sur les listes de cette CAP.

Concernant les concours de CEE, nous redemandons à ce que, contrairement aux pratiques encore en vigueur dans de nombreux services, les postes à pourvoir soient clairement identifiés d'abord.

La fin des travaux de la réforme statutaire est prévue pour novembre, avec des négociations en vue au 1^{er} semestre 2013. Nous serons vigilants à ce que les agents transférés à l'EPA VNF bénéficient pleinement de cette réforme...

Cette CAP se déroule également dans un contexte de mal être au travail pour de nombreux agents qui sont soumis à des réorganisations de travail, à des surcharges d'activité, à l'absence de moyens notamment pour se déplacer à titre professionnel. Les effets de l'ex-RGPP, de la diminution purement mathématique des fonctionnaires de nombreux ministères au profit de l'éducation nationale ont des effets ravageurs présents et à venir que nous dénonçons.

A cela s'ajoute l'absence de perspective de carrière avec un statut des personnels du corps d'exploitation figé avec des grilles indiciaires non attractives.

En ce qui concerne la PTETE, nous demandons un bilan d'application du protocole VN et l'ouverture de négociation d'un nouveau protocole.

Avec le transfert à l'EPA, quel sera le devenir de la compétence de cette CAP en ce qui concerne les « Ports Maritimes » ?

Enfin, pour ce qui concerne les promotions 2012 à CEE, nous rappelons notre position : il s'agit d'un déroulement de carrière pour les agents retraitables et ceux qui détiennent la plus grande ancienneté : une promotion sans changement de fonction.

Prochaines séances

En ce qui concerne la CAP de retard, elle a peu de chance de se tenir en 2012 au vu de différents éléments qui nous ont été communiqués en séance. La prochaine CAP prévue fin octobre ou début novembre traitera des élections pour les 2 CAP qui prendront sa place en 2013 :

A savoir :

- une CAP centrale pour les agents transférés à l'EPA VNF,
- une CAP ministérielle pour les autres agents VN et les agents PM, soit 240 agents concernés.

Pour la CFDT, le transfert de compétence à cette CAP centrale ne devra pas occulter le retard d'un an et nous y veillerons, dans l'intérêt des agents...

Promotions à Chef d'équipe d'exploitation principal - CEEP

Conditions statutaires : au 1/1/2012, avoir atteint le 6^e échelon dans le grade de CEE avec au moins 2 ans d'ancienneté dans cet échelon et 4 ans au moins de service effectif dans ce grade.

DDT 21	GARROPIN Claude	SN Nord Pas de Calais.....	LEGRAIN Philippe
DDTM 56.....	MATHURIN René	ALEXANDRE Roland
DDT 58	GODARD Daniel	STREMEZ Christophe
.....	SGAMBATI Carlo	SN Rhône-Saône	GUIGNARD Anne-Marie
.....	ANCERY Bruno	CLAVIER Dominique
DDT 71	SEIGNEUR Stéphane	SN Seine	LEMOINE Lionel
DIRM Méd.	LUCCHI Pierre	TRIBE Christian
DIRM NAMO	KERNOA Jean-François	GASIOR Patrick
SN Nord Est	CLAUDEL Christian	TRUCHON Thierry
.....	GIGNEY Éric	CASSEL Didier
.....	GUIRSCH Éric	SN Sud Ouest	DEISZ Christian
.....	EHMER Jean-Paul	COMBES Yannick
.....	CAURIER Alain	SN Strasbourg	LACK René
.....	CLAUDE Stéphane	WILBERT Dominique
		SEILER Edgar

Promotions à Chef d'équipe d'exploitation - CEE

Conditions statutaires : au 1/1/2012, avoir atteint le 5^e échelon dans le grade d'AES avec au moins 2 ans d'ancienneté dans cet échelon et 5 ans au moins de service effectif dans ce grade.

DDT 21	COTTEL Denis	SN Nord PC (suite)	HUART Jean-Claude
.....	DUGUET Christian	MY Jean-Luc
.....	LEBLANC Josette	LEGRAIN Pierre
DDTM 29.....	YVINEC Hervé	LIEVENS Patrick
DDT 52	JAPIOT Jean-Luc	PAJOT Philippe
.....	FOISSEY Daniel	SN Rhône-Saône	MICHAUD Pascal
DDTM 56.....	JARNO Albert	DETOURNAY Bertrand
DDT 58	JORANDON André	MUNOS Denis
.....	TIRREAU Bernard	BOISSON Roland
.....	THUILLIER Jean-Claude	AYMONNIER Jean-Louis
.....	BRANGER Jackie	SN Seine	JACQUES Marie-José
.....	PETIT Michel	PAUL Patrice
.....	CHAMBAULT Tony	MILLOT Jean-Jacques
DDT 71	CHABERT Raymond	FORGON Jean-Pierre
.....	GAJEWSKI Daniel	COQUELLE Claude
DIRM NAMO	BOUBET André	CORNETTE Michel
DIRM SA.	BOUGEOIS Patrice	RENARD Alain
SN Nord Est	BEGUS Marc	JACQUOT Christian
.....	PHELIDE Alain	BEDU Patrick
.....	ROUYER Francis	ANGER Rémy
.....	CALLET Jean-Pierre	DERE Dominique
.....	PETIDAN Thierry	SN Sud Ouest	BAUDON Gérard
.....	DIEU Bernard	LEVEQUE Yves
.....	THIOLIERE Patrice	CATHALA Alain
.....	TRIOL Dominique	PISTRE Jean-François
.....	NICOLAS Serge	VALERY René
.....	DOLVET Philippe	CASSIGNOL Denis
.....	VINOT André	SN Strasbourg	FREYTAG Richard
SN Nord Pas de Calais	MARANT Marie-Madeleine	MULLER Charles
.....	LEBRUN Jean-François	DUBOIS Jean-Claude
		SCHNEIDER Raymond
		BRUNNER Jean-Marie
		GANTNER Jean-Luc

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élus :

Pascal DEBRIERE SN Nord Est **06 80 34 41 65**

Maxime GOMEZ..... SN Rhône-Saône..... **06 07 77 99 83**

Patricia GOETZ SN Strasbourg **03 88 88 74 74**

Gilles TEILLAUD SN Seine **06 63 38 95 32**